



PPT plus obligatoire ?

Par **Moujick**, le **19/02/2025 à 11:53**

Bonjour,rnrnà ce jour (enfin ce mois, février 2025), le PPT ne serait plus obligatoire. Mais je n'ai trouvé aucun texte officiel le précisant.rnrnEn existe-t-il un et si oui où puis-je le trouver ?
Merci d'avance.

Par **yapasdequoi**, le **19/02/2025 à 13:19**

Bonjour,rnrnL'article 14-2 de la loi 65-557 est toujours en vigueur.rnrnrn[quote]rn[Article 14-2](#)
rn[Modifié par LOI n°2021-1104 du 22 août 2021 - art. 171 \(V\)](#)rn[/quote]rn[quote]rn/. -
*A l'expiration d'un délai de quinze ans à compter de la date de réception des travaux de construction de l'immeuble, un projet de plan pluriannuel de travaux est élaboré dans les immeubles à destination partielle ou totale d'habitation soumis à la présente loi. Il est actualisé tous les dix ans.*rn(etc)rn[/quote]rn

Par **Moujick**, le **20/02/2025 à 18:59**

Merci beaucoup.